

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-040 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 67

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

Etaient excusés : Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

Avait quitté la séance et n'a pas pris part au vote : Jean-Louis GUYADER, président de la Communauté de communes.

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – budget annexe « immobilier locatif économique »

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique est le document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification favorisant la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Le document réglementaire a été transmis avec la convocation du conseil.

Comme le budget primitif, ce document est également présenté et voté par nature.

Madame LAROCHE présente le tableau synthétique du CFU 2024 ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés N-1	-	768 640,05		640 440,46	-	1 409 080,51
Opérations de l'exercice	845 987,16	251 020,96	90 832,24	254 446,88	936 819,40	505 467,84
TOTAUX	845 987,16	1 019 661,01	90 832,24	894 887,34	936 819,40	1 914 548,35
Résultats de clôture	-	173 673,85		804 055,10	-	977 728,95
Restes à réaliser	108 266,70	181 379,90			108 266,70	181 379,90
TOTAUX CUMULES	108 266,70	355 053,75	-	804 055,10	108 266,70	1 159 108,85
Résultats définitifs	-	246 787,05	-	804 055,10	-	1 050 842,15

.../...

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 90 832,24 €, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 254 446,88 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été mis à hauteur de 11 285,54 €, soit 5,07 % des crédits ouverts.

Ce budget annexe n'enregistre pas de frais de personnel.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 845 987,16 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 251 020,96 €.

Le vote du CFU 2024 du budget annexe « immobilier locatif économique » couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, s'effectue sous la présidence de M. Marcel JACQUIN, 1^{er} vice-président.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes dressés par l'ordonnateur accompagnés de ceux du receveur,

Considérant que M. Jean-Louis GUYADER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, hors la présence du président de la communauté de communes, procédant au règlement définitif du budget annexe « immobilier locatif économique » 2024, propose à l'unanimité de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du SGC de Montluel, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser en investissement s'élevant à 108 266,70 € en dépenses et 181 379,90 € en recettes.
- APPROUVE l'ensemble de la présentation du CFU 2024 soumise à son examen conformément aux tableaux de résultats et au bilan des cessions - acquisitions de l'exercice 2024 (joints en annexe).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1^{er} avril 2025

Publiée le **03 AVR. 2025**

Le 1^{er} Vice-président, Marcel JACQUIN



Éléments explicatifs du Compte Financier Unique 2024

Budget annexe Immobilier Locatif Economique

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est également présenté et voté par nature.

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 90 832,24 €, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 254 446,88 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été mis à hauteur de 11 285,54 €.

Ce budget annexe n'enregistre pas de frais de personnel.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 845 987,16 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 251 020,96 €.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
IMMO LOCATIF ECO CC PLAINE AIN					
Investissement	768 640,05		-594 966,20		173 673,85
Fonctionnement	640 440,46		163 614,64		804 055,10
Sous-Total	1 409 080,51		-431 351,56		977 728,95
TOTAL II	1 409 080,51		-431 351,56		977 728,95
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 409 080,51		-431 351,56		977 728,95

Annexe 3 de la délibération n° 2025-040

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - Bilan des cessions et acquisitions immobilières
Budget Annexe Immobilier Locatif Economique

Cessions 2024	Montant	Acquisitions 2024	Montant
Néant	0,00	Néant	-
Total	0,00	Total	0,00

ARRETE ET SIGNATURES

Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

Présenté par le Président,
A Chazey-sur-Ain, le 26/03/2025
Le Président,



Nombre de membres en exercice : 84
 Nombre de membres présents : 58
 Nombre de suffrages exprimés : 67
 VOTES : Pour : 67
 Contre : 0
 Abstention : 0

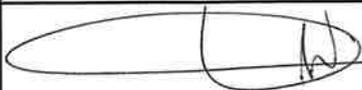
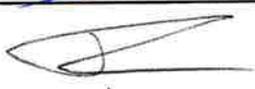
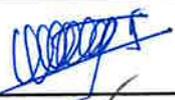
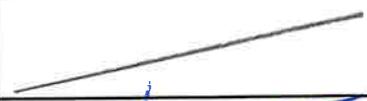
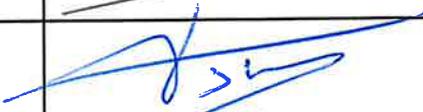
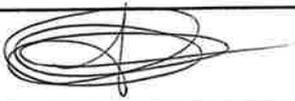
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Chazey-sur-Ain, le 26/03/2025

Date de convocation : 19 MARS 2025

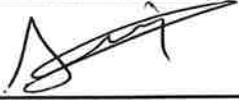
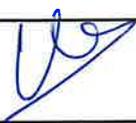
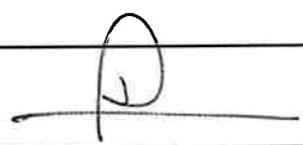
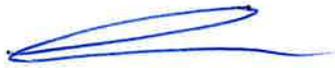
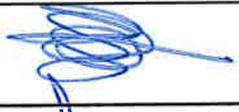
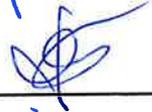
Les membres du Conseil Communautaire,

Abergement de Varey (L') - M. DEYGOUT Philippe (Maire)	
Ambérieu-en-Bugey - M. FABRE Daniel (Maire)	
Ambérieu-en-Bugey - Mme SONNERY Sylvie	Pouvoir à M. BLANC Jean-Pierre
Ambérieu-en-Bugey - M. de BOISSIEU Christian	Pouvoir à Mme FALCON Liliane
Ambérieu-en-Bugey - Mme FALCON Liliane	
Ambérieu-en-Bugey - M. GUEUR Daniel	
Ambérieu-en-Bugey - Mme PETIT Aurélie	
Ambérieu-en-Bugey - M. BLANC Jean-Pierre	
Ambérieu-en-Bugey - Mme PARIS Stéphanie	
Ambérieu-en-Bugey - Mme GRIMAL Patricia	
Ambérieu-en-Bugey - M. DEROUBAIX Thierry	
Ambérieu-en-Bugey - M. GUERRY Joël	
Ambérieu-en-Bugey - M. RIGAUD Jean-Marc	

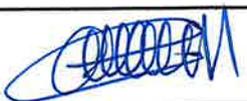
ARRETE ET SIGNATURES

Ambérieu-en-Bugey - M. ABBES Mohamed	
Ambronay - M. MANCUSO Vincent (Maire)	
Ambronay - Mme LEVRAT Gisèle	
Ambutrix - M. DELOFFRE Dominique (Maire)	
Arandas - M. MANOS Lionel (Maire)	 Pouvoir à Mme CANARD Josiane
Argis - M. BOU Laurent (Maire)	
Bénonces - Mme RIGHETTI-GILOTTE Sylvie (Maire)	
Bettant - Mme VIGNOLLET Marie-Françoise (Maire)	
Blyes - M. MARTIN Daniel (Maire)	
Bourg-Saint-Christophe - M. PERRET Bernard (Maire)	
Briord - M. BLANC Patrick (Maire)	Pouvoir à M. BEGUET Daniel
Chaley - M. PUIGMAL Ludovic (Maire)	
Charnoz-sur-Ain - M. GUYADER Jean-Louis (Maire)	
Château-Gaillard - M. BRUNET Joël (Maire)	
Chazey-sur-Ain - Mme ANDRE Claire (Maire)	
Cleyzieu - M. PEYSSON Jean (Maire)	
Conand - Mme GARIBIAN Françoise (Maire)	

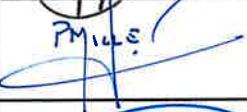
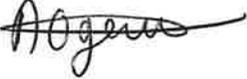
ARRETE ET SIGNATURES

Douvres - M. LIMOUSIN Christian (Maire)	
Faramans - M. BROCHIER Gérard (Maire)	
Innimond - M. GARDIEN Serge (Maire)	
Joyeux - M. MATHY Joël (Maire)	
Lagnieu - M. MOINGEON André (Maire)	
Lagnieu - Mme DALLOZ Dominique	
Lagnieu - M. DUQUESNE Cyril	
Lagnieu - Mme JULLIEN Stéphanie	
Lagnieu - M. NANCHI Alexandre	
Lagnieu - M. COSENZA Walter	
Leyment - M. KLINGLER Lionel (Maire)	
Loyettes - M. GAGNE Jean-Pierre (Maire)	
Loyettes - Mme SIBERT Thérèse	
Loyettes - M. PLANET Franck	Pouvoir à M. GAGNE Jean-Pierre
Lhuis - Mme VAUVRAY Viviane	
Lompnas - M. DURAND Maël	
Marchamp - M. MARCELLI Jean (Maire)	

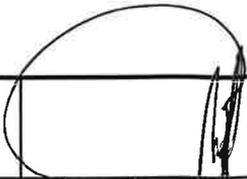
ARRETE ET SIGNATURES

Meximieux - M. Jean-Luc RAMEL (Maire)	Pouvoir à Mme LAROCHE Elisabeth
Meximieux - Mme LAROCHE Elisabeth	
Meximieux - M. PELLETIER Jean-Alex	
Meximieux - Mme SEMET Marie-José	
Meximieux - M. TOSEL Frédéric	Pouvoir à Mme SEMET Marie-José
Meximieux - Mme GIROUD Régine	
Meximieux - M. EL MAROUDI Mohammed	
Montagnieu - M. ROSET Jean (Maire)	
Montellier (Le) - M. MARTIN Patrice (Maire)	
Nivollet-Montgriffon - M. BARDOT Frédéric	
Oncieu - M. JACQUEMIN Denis (Maire)	
Ordonnaz - M. REYMOND-BABOLAT Laurent (Maire)	
Pérouges - Mme MICOLAS Nathalie (Maire)	
Rignieux-le-Franc - M. PAIN Pascal (Maire)	
Saint-Denis-en-Bugey - M. COLLIGNON Pascal (Maire)	
Saint-Denis-en-Bugey - Mme CAUDET DELBARRE Valérie	
Saint-Eloi - M. CHAMPAULT Jehan-Benoît (Maire)	Pouvoir à M. MARTIN Patrice

ARRETE ET SIGNATURES

Saint-Jean-de-Niost - Mme DALMAZ Béatrice (Maire)	
Sainte-Julie - M. CHAPPELLAZ Lionel (Maire)	
Saint-Maurice-de-Gourdans - M. VENET Fabrice (Maire)	
Saint-Maurice-de-Gourdans - Mme REGACHE Marie-Claude	
Saint-Maurice-de-Rémens - Mme BOUCHARD Sylviane	
Saint-Rambert-en-Bugey - M. BOUCHON Gilbert	
Saint-Rambert-en-Bugey - Mme CANARD Josiane (Maire)	
Saint-Sorlin-en-Bugey - M. MILLET Patrick (Maire)	
Saint-Vulbas - M. JACQUIN Marcel (Maire)	
Sault-Brénaz - M. ALONSO Nazarello (Maire)	
Seillonnaz - Mme OGERET Agnès (Maire)	
Serrières-de-Briord - M. BEGUET Daniel (Maire)	
Souclin - Mme CASELLA Maud (Maire)	
Tenay - M. ALLAIN Gaël (Maire)	
Torcieu - Mme BARBARIN Estelle (Maire)	
Vaux-en-Bugey - Mme VEYSSET-RABILLOUD Françoise (Maire)	
Villebois - Mme CHARMET Emilie (Maire)	Pouvoir à Mme RIGHETTI-GILOTTE Sylvie

ARRETE ET SIGNATURES

Villieu-Loyes-Mollon - M. BEAUFORT Eric (Maire)	
Villieu-Loyes-Mollon - Mme BURON Roselyne	
Villieu-Loyes-Mollon - M. GUERS Bernard	

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la transmission en préfecture le ...01/04/2025... et de la publication le0.3 AVR. 2025

A Chazay-sur-Ain le0.3 AVR. 2025...

Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

